

## Boric acid

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Boric acid  
FDS-nombre : 000000020832  
Type de produit : Substance  
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.  
Nom Chimique : acide borique  
No.-Index : 005-007-00-2  
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119486683-25

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : pour l'usage chimique ou technique  
Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne  
Téléphone : (49) 5137-999 0  
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:  
SafetyDataSheet@Honeywell.com  
Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)

## Boric acid

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1  
basé

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B  
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence : P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Étiquetage spécial de certains produits : Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 2.3. Autres dangers

Ce produit peut provoquer des effets négatifs sur la reproduction.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## Boric acid

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

### 3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
acide borique	10043-35-3 005-007-00-2 01-2119486683-25 233-139-2	Repr. 1B; H360FD	100 %	Repr. 1B; H360FD:>= 5,5 %

### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### *Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et nettoyer le corps minutieusement.

#### *Inhalation:*

En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais et demander l'avis d'un médecin.

#### *Contact avec la peau:*

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

#### *Contact avec les yeux:*

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### *Ingestion:*

Si une personne est susceptible d'avoir avalé cette substance, et est encore consciente, lui faire boire d'eau. La conduire immédiatement chez un médecin, munie de cette fiche

## **Boric acid**

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

---

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

donnée non disponible

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Produits extincteurs en poudre

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit lui-même ne brûle pas.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Éviter la formation de poussière. Veiller à une ventilation adéquate.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

## **Boric acid**

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Éviter la formation d'aérosols. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

*Mesures d'hygiène:*

Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

*Information supplémentaire sur les conditions de stockage:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

aucune donnée supplémentaire est disponible

**Boric acid**

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Valeurs DNEL/PNEC**

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
acide borique	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		8,3 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
acide borique	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		392mg/kg bw/d	Dermale	
acide borique	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		0,98mg/kg bw/d	Oral(e)	
acide borique	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		196mg/kg bw/d	Dermale	
acide borique	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		4,15mg/kg bw/d	Inhalation	
acide borique	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,98mg/kg bw/d	Oral(e)	

Composant	Compartment de l'environnement / Valeur	Remarques
acide borique	Eau douce: 2,9 mg/l	

## Boric acid

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

acide borique	Eau de mer: 2,9 mg/l	
acide borique	Station de traitement des eaux usées: 10 mg/l	
acide borique	Sol: 5,7 mg/kg dw	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.  
Ne pas respirer les poussières.

#### Équipement de protection individuelle

##### *Protection respiratoire:*

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

##### *Protection des mains:*

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

##### *Protection des yeux:*

Lunettes de protection chimique

##### *Protection de la peau et du corps:*

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

## Boric acid

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	solide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	inodore
poids moléculaire	:	61,83 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	171 °C
Inflammabilité	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto- inflammabilité	:	Non applicable
pH	:	3,6 - 4,0 à 20 °C
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	49,5 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	log Pow -0,757 à: 25 °C
Pression de vapeur	:	donnée non disponible

## Boric acid

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

---

Densité : env. 1,510 g/cm<sup>3</sup>  
à 20 °C

Masse volumique  
apparente : env. 980 kg/m<sup>3</sup>

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.2. Stabilité chimique

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

### 10.5. Matières incompatibles

Bases

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## Boric acid

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 2.660 mg/kg

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

DL50

Espèce: Lapin

Valeur: > 2.000 mg/kg

Aucun décès.

*Toxicité aiguë par inhalation:*

Espèce: Rat

Valeur: > 2,21 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 403

Aucun décès.

*Irritation de la peau:*

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

*Irritation des yeux:*

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*

Espèce: Cochon d'Inde

Classification: non sensibilisant

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

*Toxicité à dose répétée:*

Note: donnée non disponible

*Cancérogénicité:*

Espèce: non spécifié

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Mutagénicité sur les cellules germinales:*

## Boric acid

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

---

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Toxicité pour la reproduction:*

Espèce: non spécifié

Remarques: Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Danger par aspiration:*

donnée non disponible

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien  
donnée non disponible

*Autres informations:*

Des études concernant la toxicité pour la reproduction indiquent que le produit est nocif pour le développement.

Peut altérer la fertilité.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Toxicité des plantes aquatiques:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

*Biodégradabilité:*

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

## Boric acid

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

donnée non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

### 12.7. Autres effets néfastes

donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID:Marchandise non  
dangereuse

IMDG:Marchandise non  
dangereuse

IATA:Marchandise non  
dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:Marchandise non dangereuse

IMDG:Marchandise non dangereuse

## Boric acid

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

IATA: Marchandise non dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4 Groupe d'emballage

### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Ce produit contient de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1\%$ (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

### Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000

**Boric acid**

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
Munich : 089/19240	
Lettonie	+37167042473

Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

**Autres informations relatives au stockage**

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances  
(LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

## Boric acid

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

acide borique : H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de

**Boric acid**

31146-500G

Version 1.6

Date de révision  
19.04.2021

---

sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.  
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

---